

RAPPORT D'ACTIVITES 2015



RESERVE NATURELLE NATIONALE DU BAGNAS

SITE NATURA 2000 ETANG DU BAGNAS

FR 9101412 et FR 9110034

SITE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

n° 34/289 - Le Bagnas



Conservatoire
du littoral



Préambule

Ce rapport d'activités retrace les actions marquantes de l'année 2015. Chaque action est suivie du code correspondant dans le plan de gestion de la réserve et dans le DOCOB des sites Natura 2000. Pour chaque action réalisée, le nombre de jours passés par l'équipe est identifié (entre le 01/01 et le 05/12) au titre de la réserve et au titre de Natura 2000.

Pour toutes les actions de suivis et d'inventaires, il n'est pas possible de développer ici le contenu des protocoles et résultats. Vous retrouverez le détail dans le rapport scientifique ci-joint au rapport d'activité.

Sigles et abréviations

ADENA : Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des pays d'Agde
ARDAM : Association de Ressources et de Développement des Activités et Métiers de l'environnement
ATEN : Atelier Technique des Espaces Naturels
AVAP : Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
AVP : études d'avant projet
CAHM : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité
CDL-LR : Conservatoire du Littoral du Languedoc-Roussillon
CEN-LR : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
CD34 : Conseil Départemental de l'Hérault
CLJ : Centre Loisirs Jeunes
CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
COOPERE 34 : Coordination Pour l'Education Relative à l'Environnement sur les territoires héraultais
CPIE : Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement
CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
DDTM34 : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault
DOCOB : Document d'Objectifs
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EID : Entente Interdépartementale de la Démoustication
ETP : Equivalent Temps Plein
FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FEDER : Fonds Européen de Développement Economique et Régional
FIL-MED : Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes
GRAINE-LR : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement du Languedoc-Roussillon
IFREMER : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
JMZH : Journée Mondiale des Zones Humides
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement
PAEC : Projet Agro-Environnemental et Climatique
PLU : Plan Local d'Urbanisme
RNF : Réserves Naturelles de France
RNN : Réserve Naturelle Nationale
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SERENA : logiciel de gestion de bases de données naturalistes de RNF
SIP : Secteur d'Intervention Prioritaire
SMBT : Syndicat Mixte du Bassin de Thau
SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique
TGI : Tribunal de Grande Instance

Crédits photos : ADENA sauf mention contraire

Conserver les milieux lagunaires et les peuplements associés

1. Améliorer la qualité des eaux et gérer plus efficacement les niveaux d'eau

Finalisation de l'étude hydraulique

L'étude du fonctionnement hydraulique et de la qualité de l'eau réalisée par Aquaconseils a été finalisée en 2014. En 2015, l'équipe de l'ADENA s'est attachée à traduire et à prioriser les actions proposées dans l'étude. Cependant, en croisant les résultats de cette étude avec ceux du stage sur la roselière du Bagnas (DIRAISON, 2014), il est ressorti que certaines actions doivent être affinées avant leur réalisation. Ce sera l'objet de travaux en 2016.

Poursuite des suivis hydrologiques

Le suivi hydrologique et la participation au FIL-MED se sont poursuivis cette année. A partir de juin 2015, nous avons intégré le suivi de la turbidité qui mesure la présence de matières en suspension telles que les argiles, le limon ou la matière organique. Cette nouvelle mesure est un indicateur relatif au développement des herbiers aquatiques.

Au Petit Bagnas, 1 point de suivi a été ajouté. L'ensemble des mares (5 au total) est désormais suivi (hauteur d'eau, salinité, pH, oxygène dissout). Cinq autres points ont permis d'identifier les emplacements adaptés à la

création de deux nouvelles mares de reproduction pour le Pélobate cultripède (cf action IP5). Quatre points supplémentaires sont destinés à améliorer les connaissances des interactions entre les différents secteurs du Petit Bagnas et l'étang de Thau. Ils témoigneront également probablement de l'augmentation du niveau de la mer liée au changement climatique.

L'IFREMER a réalisé cette année encore des relevés hydrologiques dans le Grand Bagnas. Ceci permet d'affiner la méthode d'évaluation de l'état de conservation des lagunes dessalées en cours d'élaboration. Les résultats devraient être disponibles courant 2016.

Gestion hydraulique du site

➤ **Mise en place d'un schéma de gestion hydraulique**

L'hiver 2014/2015 a permis de stocker suffisamment d'eau pour garantir une inondation adaptée à la nidification des oiseaux paludicoles, notamment le Héron pourpré, pendant toute la période nécessaire. Le schéma de gestion hydraulique semble adapté à cet objectif. Il a été revu suite à l'étude sur les roselières du Bagnas effectuée en 2014. Celle-ci propose de stocker un maximum de 90 cm d'eau l'hiver au lieu de 70 cm sans que cela n'impacte les hivernants (canards notamment).

La gestion hydraulique s'effectue grâce à des martelières. Elles sont essentielles pour à la fois contrôler les niveaux d'eau au Grand Bagnas et limiter les apports en nutriments (fermeture de l'arrivée d'eau principale en cas de crue).

➤ **Travaux de restauration de martelières**



Martelière de la bascule

Une martelière indispensable au bon fonctionnement de l'étang du Bagnas a fait l'objet de travaux de restauration (avec le soutien financier de la DREAL). Cette martelière, située à la "bascule" permet de répartir l'eau arrivant du canal du midi soit dans le grand étang soit dans le canal de ceinture de la longe. Cette restauration nous permettra en 2016 de réaliser un assec sur le grand étang tout en maintenant en eau le canal de la longe (habitat de la cistude).

Améliorer la qualité des eaux et gérer plus efficacement les niveaux d'eau			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
EI1/CS1/IP1/IP3	A1/A2/B1	44j	4j

2. Améliorer la capacité d'accueil des oiseaux

Suivis

Il n'est pas possible de dresser ici un bilan complet des suivis ornithologiques réalisés sur le Bagnas. Les détails sur les protocoles et les résultats sont reportés dans le rapport scientifique ci-joint. Ci-dessous, la liste des suivis réalisés en 2015.

Période	Espèces/Habitats	Objectifs 2015	Résultats principaux 2015
Nidification	Aigrette garzette	Cartographier les secteurs utilisés, obtenir le nombre de nids occupés	13 nids observés
	Héron cendré		20 nids observés
	Héron garde bœufs		11 nids observés
	Héron pourpré	Comptabiliser le nombre de nids et localiser la colonie	10 nids recensés par la Tour du Valat
	Butor étoilé	Valider le statut reproducteur et déterminer le nombre de mâle chanteur	Nidification non prouvée, chants entendus en début de saison
	Sterne pierregarin	Estimer le succès de reproduction	Abandon inexplicé de la colonie après 1 semaine d'installation
	Echasse blanche	Comptabiliser le nombre de couples nicheurs, cartographier les secteurs utilisés	13 couples nicheurs sur 1 seul secteur
	Avocette élégante	Rechercher des indices de nidification, cartographier les secteurs utilisés	1 œuf éclos observé
Migration	Baguage : Rémiz penduline, Hirondelle rustique et des rivages, Rousserolle effarvate, Phragmite des joncs et Gorgebleue à miroir	Mesurer la durée de stationnement des oiseaux et la variation de leur masse, déterminer en détail les voies de migration en France	pas de baguage Rémiz. Beaucoup de Moineau soulti
Hivernage	Hirondelle rustique	Connaitre le nombre de nids occupés, cartographier les secteurs	24 nids utilisés sur la réserve
Toute l'année	Comptage des oiseaux d'eau	Apprécier l'évolution de la fréquentation du site, veille hebdomadaire	record d'abondance du Grèbe castagneux le 20/10. Pic de 8500 oiseaux le 01/09.



Comptage oiseaux

Aménagements

Pour la deuxième année consécutive, une travée de baguage a été installée pour éviter la dégradation de la roselière pendant les opérations de baguage des passereaux paludicoles (dégradation des roseaux sous l'effet du passage des bagueurs). Cet aménagement réalisé à partir de poches utilisées en conchyliculture s'avère bien adapté

Comme chaque année, deux plateformes ont été installées pour la nidification de la Sterne pierregarin, au Grand Bagnas. Elles ont été collées l'une à l'autre afin d'augmenter la surface sur une même localité. Un seul secteur a été équipé au lieu des deux habituels. Après une première installation rapide, la colonie est partie. Les raisons sont inconnues, elles peuvent être multiples et liées à une prédation, à un dérangement...



Plateforme à Sterne

Le talus de guêpier aménagé en 2011 au Petit Bagnas n'a pas été cette année entretenu pour mesurer l'évolution naturelle de ce talus et son utilisation par les guêpiers.

Suivi de la roselière

Le suivi (rezo du rozo) des deux roselières principales se poursuit (initié en 1997). Suite à l'étude dédiée en 2014, des mesures de gestion sont en cours de réflexion. Un assec sera par exemple réalisé l'an prochain pour dynamiser certains secteurs et limiter leur mitage. Des niveaux d'eau maintenus plus hauts dans l'étang principal permettent également d'inonder une roselière en cours d'atterrissement (demi-lune).

Améliorer la capacité d'accueil des oiseaux			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
CS3/IP2/CS4	B1/C1/H1	71j	6j

Conserver les zones humides d'eau douce et les peuplements associés

1. Permettre la constitution d'une population viable de Cistude d'Europe sur le site

Suivis

En 2015, sur la base des travaux des années précédentes, une estimation de la taille de la population a été réalisée par Capture-marquage-recapture. Coline Deffontaines a été accueillie en stage pendant 6 mois pour cette problématique. Le protocole mis en place initie un suivi long terme prévu dans le programme de réintroduction. Il sera reconduit tous les 5 ans. La population est estimée entre 37 et 54 individus. La tendance démographique sera étudiée à long terme.



Suivi de la cistude d'Europe

Une étude a été réalisée en parallèle. Le site des Verdisses pourrait offrir des habitats favorables à la cistude (CEN LR, 2012) et quelques individus avaient été capturés en amont du projet de réintroduction. Les

connexions éventuelles entre le Bagnas et ce site ont été étudiées par Jouannel Poulmarc'h accueilli en stage pendant 2 mois sur cette problématique. Les corridors aquatiques étudiés semblent peu fonctionnels et des obstacles empêchent les transits dans les deux sens. Des études complémentaires devront être réalisées.

Les rapports de ces 2 études sont disponibles auprès du gestionnaire.

Comme chaque année, l'ADENA a présenté l'état d'avancement du suivi de la réintroduction et les prévisions de travail de 2016 à la réunion régionale sur les tortues aquatiques d'eau douce (organisée par le CEN L-R) le 8 décembre 2015.

Permettre la constitution d'une population viable de Cistude d'Europe sur le site			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
CS5/IP4	D1	25j	2j

2. Conserver le peuplement d'amphibiens

Suivis

➤ Suivi de la salinité des mares

Suite à l'étude de 2013 sur la population de Pélobate cultripède qui a mis en évidence la forte salinité de l'unique mare connue de reproduction, un suivi hydrologique (salinité, hauteur d'eau...) a été initié en 2014 et s'est poursuivi en 2015. Il participe à la compréhension du fonctionnement de cette mare et contribuera à l'explication de l'origine de la salinité, étape indispensable à la restauration du site.

➤ Suivis des amphibiens

Le protocole POPAMPHIBIENS mis en place en 2014 s'est poursuivi. Il vise le Pélobate cultripède en priorité. Aucune tentative de reproduction n'a été observée en 2015. En parallèle le suivi de la salinité a montré une concentration trop élevée pour le développement des œufs et larves éventuels. On estime que la population ne s'est pas reproduite depuis 2008.

Gestion conservatoire

Suite aux suivis menés sur les amphibiens et sur la salinité, le gestionnaire a proposé en septembre 2015 au CSRPN, la création de deux nouvelles mares : la première à 100m de la mare historique et la seconde en arrière dune à 300m de la mare historique. Elles sont localisées à proximité des habitats terrestres utilisés par l'espèce et sur des secteurs faiblement salés selon les suivis salinités réalisés.

Les travaux de création des mares ont été réalisés en régie. Elles seront intégrées aux suivis existants (amphibiens, eau, végétation).



Travaux pour la réalisation des mares



Localisation des 2 nouvelles mares

Le pâturage (cf action IP9) permet de maintenir les milieux ouverts et une végétation rase favorable au développement du Pélobate cultripède (alimentation, déplacement...). Lors du pâturage d'automne, les exclos n'ont pas été mis en place afin de freiner l'embroussaillage des bordures de la mare. Aucun piétinement des chevaux, déploré lorsque la mare servait d'abreuvoir, n'a été constaté.

L'ADENA mène également des actions d'entretien des mares au Petit Bagnas et dans la zone intermédiaire afin de maintenir les milieux ouverts favorables aux amphibiens et aux odonates.

Conserver le peuplement d'amphibiens			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
CS6/IP5	--	22j	--

Améliorer la qualité des habitats dunaires, de la plage et des peuplements associés

1. Limiter la dégradation des milieux dunaires

L'étude confiée à l'Entente Interdépartementale de la Démoustication sur le diagnostic des milieux dunaires et du programme de restauration a été finalisée en août 2015. Cette étude a été co-financée par l'Etat (80%) et la CAHM (20%) pour un montant total de 9 163.27 €.

Le diagnostic a montré que le système dunaire est plutôt en bon état d'un point de vue morphologique sans érosion notable, sauf au niveau du grau du Rieu. Les espèces végétales patrimoniales sont en régression et l'état de conservation des habitats est mauvais. Les espèces exotiques envahissantes prennent le pas sur les autres. Le problème principal identifié est la fréquentation des dunes qui participe fortement à la dégradation des dunes.

En termes de restauration, 4 axes ont été identifiés et validés en CSRPN en septembre 2015 :

- **Retrait de la colline du Rieu** : cette colline est un tas de terre et de déchets placée à cet endroit à la suite de la destruction d'anciens bâtiments.



Dune du Rieu

Il est prévu le retrait de la dune et la pose de casiers à ganivelles pour accélérer et favoriser la restauration dunaire.

- **Engraissement des dunes existantes** : le diagnostic indique que les dunes ont une morphologie en bon état. Cependant, une ligne de ganivelles sera installée dans les zones dunaires chaotiques afin de piéger le sable et d'engraisser les dunes de manière plus conséquente.

- **Installation d'une ligne de mise en défens (action non encore validée par l'ensemble des partenaires)** : la fréquentation est la principale source de dégradation du cordon dunaire. Pour la limiter, une ligne de mise en défens sera installée en haut de plage. Elle sera déployée sur tout le linéaire (500m) d'un camping à l'autre et sera accompagnée de panneaux d'informations et réglementaires. D'une hauteur de 1.50m, elle fera l'objet d'une surveillance et d'un entretien régulier par le gestionnaire et ses partenaires. Le type de barrière retenu est la clôture ursus (grillage à mouton). Ce type de clôture moins opaque et moins coûteux que la ganivelle a l'avantage de ne pas piéger le sable et ainsi d'être installée à l'année sur le site.

- **Traitement des espèces exotiques envahissantes** : Trois espèces particulièrement problématiques sur la zone dunaire ont été ciblées : la Canne de Provence, l'Olivier de Bohème et le Bourreau des arbres.

La Canne de Provence et l’Olivier de Bohème sont problématiques vis-à-vis de la fréquentation puisqu’ils constituent des cachettes pour le public et contribuent à l’attractivité du secteur. Concernant le traitement du Bourreau des arbres, la prolifération de l’espèce est très préoccupante et différents tests de traitement sont en cours sur le site.

2 membres du CSRPN sont venus sur site en décembre afin de mesurer l’ampleur de la prolifération du bourreau des arbres et afin d’expérimenter certaines méthodes de lutte.

Les actions de restauration du cordon dunaire validées en CSRPN devront être discutées et validées par l’ensemble des partenaires avant d’être réalisées.

Travaux prévisionnels	Coûts estimés TTC
Enlèvement dune du Rieu + pose casiers à ganivelle	12 000 €
Ligne de ganivelles (engraissement des dunes)	8300 €
Clôture de mise en defens	8500 €
Actions sur les espèces envahissantes	Equipe ADENA

2. Suivi des milieux dunaires

L'objectif de ce suivi est de mesurer l'impact des travaux de restauration sur l'état de conservation des dunes. Pour cela un suivi des coléoptères a été mis en place. Les coléoptères constituent un indicateur de l'état de conservation des dunes. L’OPIE propose un protocole standardisé qui permet de suivre l’évolution de l’état de conservation des milieux dunaires via ce groupe taxonomique. Ce suivi a été initié cette année et sera reconduit tous les 5 ans. Les détails de ce suivi sont présentés dans le rapport scientifique.



Suivi coléoptère en dune

3. Permettre la constitution d'une laisse de mer sur la plage

Le nettoyage différencié de la plage par la mairie d'Agde se poursuit : cribleuse en bas de plage et ramassage manuel en haut de plage pour favoriser le retour de la laisse de mer favorable, notamment, à la formation des premières dunes. Cette année, un passage de la cribleuse a été constatée en haut de plage ce qui a détruit la laisse de mer. Il est donc prévu de maintenir une concertation importante avec les services « plage » des mairies concernées afin d'éviter ces erreurs de travaux.

limiter la dégradation des milieux dunaires			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
EI2/CS7/IP7/IP8	G1	11	1

Maintenir les milieux herbacés ouverts et les peuplements associés

1. Gestion agricole du site du Bagnas

Gestion pastorale

La gestion pastorale conventionnée par le Conservatoire du Littoral s'est poursuivie en 2015 par les deux exploitants en pâturage équin et fauche sur 120 ha au total. L'ADENA accompagne les exploitants, encadre et enregistre les pratiques de gestion.

Parallèlement, l'ADENA recherche un éleveur qui pourra mettre en place une gestion conservatoire des parcelles de la Longe (bordure ouest de l'étang du Grand Bagnas) qui présente de forts enjeux écologiques (cistude d'Europe, mares temporaires). Cependant, l'inondation prolongée du secteur et les contraintes de gestion (terrains en pente) ne sont pas attractifs pour les exploitants.

Occupation pastorale autour du Petit Clavelet

Dans le cadre du futur conventionnement de l'occupation du Petit Clavelet entre la mairie d'Agde (occupante) et le Conservatoire du Littoral (propriétaire), l'ADENA a rencontré la Brigade équestre à plusieurs reprises afin de finaliser la convention d'occupation temporaire à des fins d'usage vivrier et pastoral qui précise la cartographie des emprises pâturées par la brigade équestre ainsi que les contributions de la brigade à la surveillance et à la police du site. Cette convention devrait être signée

début 2016 et permettre d'appliquer une gestion plus adaptée aux enjeux de ce secteur (sansouïre, prés salés).

Gestion viticole sur Maraval

Cette gestion ne fait pas partie du Plan de gestion de la réserve, ni du DOCOB des sites Natura 2000, cependant, elle est menée par l'ADENA en tant que gestionnaire des terrains du Conservatoire du Littoral.

Sur Maraval, une trentaine d'hectares de vigne en bordure de réserve appartiennent au Conservatoire du Littoral. Actuellement la répartition des terrains entre les viticulteurs est retravaillée et de nouvelles conventions devraient être signées prochainement.

2. Le PAEC Hérault-Domitia

Dans le cadre de la nouvelle programmation des fonds européens FEADER 2014-2020, l'ADENA est co-animatrice avec le SMBT du secteur d'intervention prioritaire (SIP) Thau-Bagnas du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) Hérault-Domitia porté par la chambre d'agriculture. Le PAEC déposé fin 2014 pour une durée de 3 ans a été retenu dans un premier temps uniquement sur l'année 2015. Un nouveau PAEC vient d'être déposé fin 2015 pour les années 2016-2017.

Concernant le PAEC de 2015, les deux éleveurs équins ayant déjà des contrats sur le Bagnas ont reconduit leurs MAEC pour une durée de 5 ans et sur une surface totale de 83 ha afin de pérenniser les bonnes pratiques de gestion agricole déjà en cours.

Concernant le PAEC de 2016-2017, l'ADENA en tant que co-animatrice a participé à la rédaction du projet et à la délimitation de la SIP. En

parallèle, l'ADENA a co-animé des réunions d'information et de sensibilisation auprès des agriculteurs (viticulteurs, céréalier) situés autour de la réserve et des sites Natura 2000 afin de leur proposer de s'engager dans une démarche de contractualisation en MAEC. Une dizaine d'agriculteurs ont été sensibilisés.



Fauche tardive d'une parcelle

3. Suivi des milieux herbacés ouverts

Pour la première année, l'ADENA a mis en place un suivi des milieux ouverts via les Orthoptères (criquets et sauterelles) afin de mesurer l'adéquation de la gestion en place avec les enjeux de biodiversité et de maintien en bon état de conservation du site (protocole validé par l'OPIE). L'étude de ce groupe taxonomique permet de traduire par exemple un surpâturage ou une fermeture des milieux. Pour des conclusions plus complètes sur ce suivi, veuillez vous référer au rapport scientifique.

Conserver les milieux herbacés ouverts			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
CS8/IP9	F1	30j	2j

Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et historique du site

1. Connaissance sur le patrimoine naturel du site

Inventaire chiroptères

Des prospections à la recherche d'indices de présence de chauves-souris ont été réalisées en régie au mois de septembre dans les bâtiments du Petit Clavelet et de Maraval concernés par un projet de restauration-démolition (prévu en 2016). Une colonie a été découverte en façade de l'un des bâtiments du Petit Clavelet.

Inventaire reptiles

L'inventaire des reptiles a confirmé la présence de dix espèces au minimum. Le Psammodrome d'Edwards est l'espèce à plus fort enjeu sur le site. Il a été observé exclusivement sur la zone littorale.



Plaque à reptile

Suivi des espèces patrimoniales du site



En avril dernier, *Bellevalia romana* (L.) Rchb autrement nommée la Jacinthe romaine a été découverte sur le site.

Cette espèce inféodée aux milieux humides est protégée en France depuis 1982. Elle était connue au bord de l'étang de Thau et vers Vias-Portiragnes. Le Bagnas recense désormais 517 espèces de plantes terrestres ou aquatiques.

Bellevalia romana (L.)

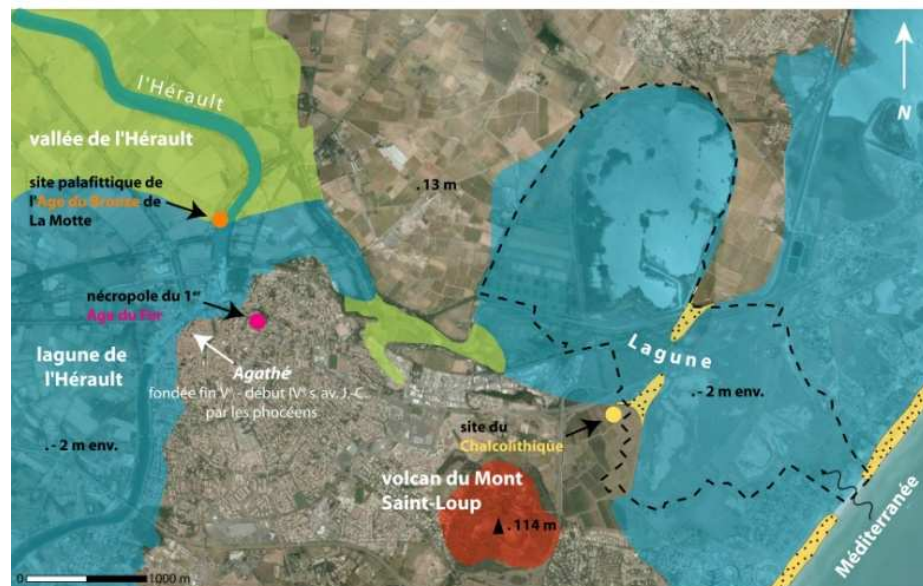
Connaissance sur le patrimoine naturel du site			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
E14/E15/CS9	H1	8j	1j

2. Connaissance sur le patrimoine historique du site

Partenariat de recherche en géomorphologie

Le partenariat que nous avons avec le CNRS/Université Montpellier 3 dans le cadre du projet Dylitag s'est poursuivi cette année notamment par l'encadrement conjoint de Nicolas Barbier, étudiant en master Valorisation et Médiation des Patrimoines de l'Université Paul Valéry (Montpellier), pour son stage de fin d'études. Ce travail intitulé "Valorisation et médiation du patrimoine géomorphologique et archéologique de la Réserve Naturelle du Bagnas a donc consisté à créer un outil interactif à destination du grand public retraçant et expliquant les grandes étapes de formation de l'étang du Bagnas. Ainsi, plusieurs cartes, en lien avec une frise chronologique et des explications adaptées nous font plonger 20 000 ans en arrière, en pleine période glaciaire, pour se rapprocher peu à peu de nos jours et comprendre les origines de notre bel étang. Dans cet outil, la géomorphologie est bien entendue couplée avec des informations archéologiques, l'homme ayant joué au fil du temps un rôle majeur dans la formation des paysages.

Jusqu'au 2^{ème} s. av. J.-C. : la formation de la lagune



N. Barbier & B. Devillers, ADENA, Projet Dylitag Labex ARCHIMEDE, programme « Investissement d'Avenir » ANR-11-LABX-0032-01z-2015

L'outil créé vient d'être mis en ligne sur le nouveau site internet de la Réserve bagnas.n2000.fr

Connaissance sur le patrimoine historique du site

Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
PR1	--	16j	--

Maintenir l'intégrité du site

1. Lutter contre les espèces envahissantes et réguler la population de sangliers

Espèces végétales

La lutte contre les espèces végétales envahissantes s'est poursuivie cette année avec les interventions récurrentes telles que l'arrachage manuel de jussie dans les canaux d'eau douce, l'arrachage mécanique de l'olivier de bohème sur des parcelles de fauche (ou de pâturage), ou la coupe des inflorescences d'herbe de la pampa au Sept fonts.

Afin de préparer l'opération de restauration des milieux dunaires prévue à partir de 2016 et dont l'un des enjeux concerne la limitation des plantes envahissantes sur ces milieux fragiles (impact sur les milieux, cachette) l'ADENA a continué les actions en cours :

- **Bourreau des arbres** : un arrachage mécanique d'un reste de massif déjà traité auparavant a été réalisé en début d'année et a été complété par la pose d'un géotextile pour limiter les repousses. Aucune repousse n'est constatée pour l'instant.

Une coupe manuelle a également été testée sur les clôtures d'un camping, la repousse a été immédiate pendant la saison.

- **Cannes de Provence** : l'ADENA a poursuivi l'arrachage mécanique et la coupe sur un secteur dunaire afin notamment de limiter les « cachettes » pour la fréquentation sauvage du site.

Le suivi de ses chantiers se poursuivra en 2016.

Espèces animales

➤ **Tortues de Floride et Ecrevisses de Louisiane**

Ces espèces continuent à être capturées lors des opérations de suivi de la Cistude d'Europe. Elles sont évacuées du milieu. 4 tortues de Floride ont été capturées. L'écrevisse de Louisiane semble très présente notamment dans les secteurs de présence de la cistude. Son impact est inconnu actuellement et une étude à ce sujet serait intéressante.

➤ **Ragondins / rats musqués / sangliers (saison octobre 2014-mars 2015)**

Par soucis de lisibilité, le bilan de régulation ragondins / rats musqués / sangliers est proposé sur la saison de chasse (octobre-mars) et non sur l'année civile.

Depuis juin 2014, un comptage des sangliers, ragondins et rats musqués est effectué. Ce comptage est réalisé lors du comptage des oiseaux d'eau hebdomadaire et permet au niveau de 14 points fixes d'observation, d'identifier la présence ou l'absence de ces espèces dans la réserve.

Concernant le sanglier une nouvelle méthode de régulation a été testée : les tirs à l'approche de jour avec arme munie d'un silencieux encadrés par le lieutenant de louvèterie accompagné du garde de la réserve.

Ainsi, ce sont trois méthodes complémentaires qui ont été mises en œuvre pour la saison 2014-2015 :

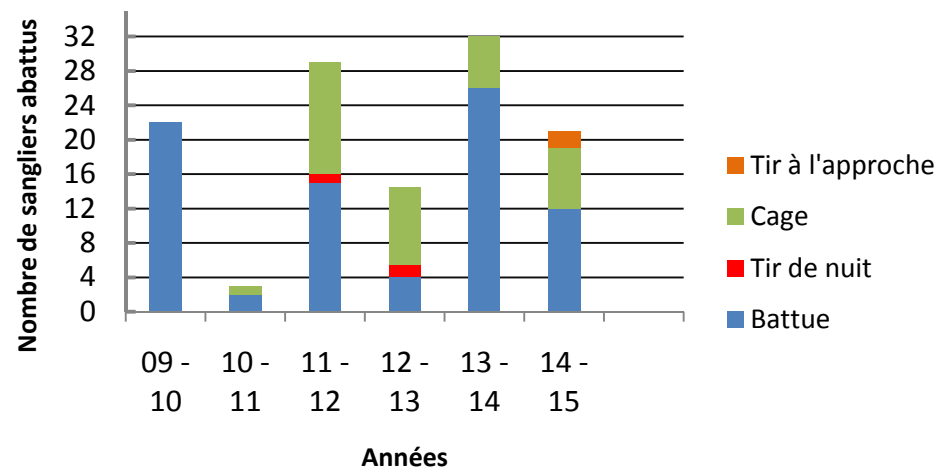
- Régulation par cages-piège (sangliers) armées quotidiennement (AP n°DDTM34-2013-12-03607 / AP n°DDTM34-2015-01-04582).

- Battues administratives (sangliers) encadrées par le lieutenant de louvèterie (M. MULA) les 26 février et 10 mars 2015 (AP n°DDTM34-2015-02-4655)

- Tirs à l'approche de jour (ragondins, rats musqués, sangliers) encadrés par le lieutenant de louvèterie accompagné du garde de la réserve pour les sangliers / encadrés par le garde de la réserve pour les ragondins, rats musqués (AP n°DDTM34-2014-02-03758 modifié par l'AP n°DDTM34-2014-11-04430).

Le bilan de la saison fait état de 21 sangliers abattus répartis comme suit :

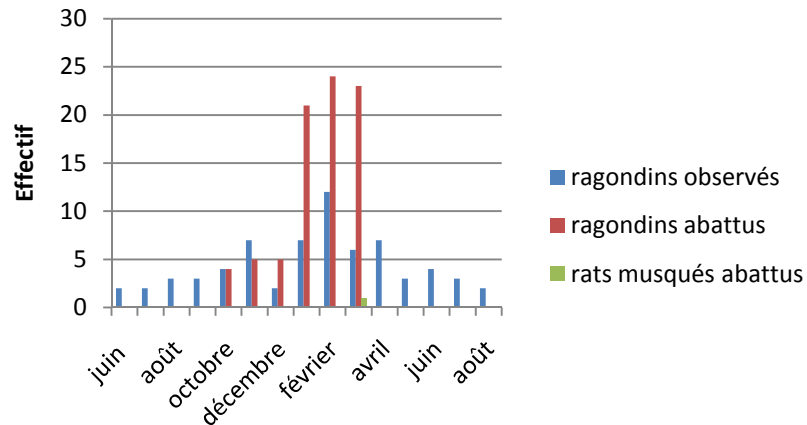
Bilan Régulation sanglier sur la RNN du Bagnas



Les résultats du comptage ragondin sont présentés sur le graphique ci-dessous. On s'aperçoit sur le graphique que le ragondin est présent toute l'année sur le site du Bagnas. La pression est cependant plus forte en hiver, ce qui correspond à la période de régulation.

Le bilan fait état de 82 ragondins tués et 1 rat musqué. Une partie des cadavres sont remis au centre de sauvegarde de la faune sauvage de Villeveyrac, dans le cadre d'un partenariat entre la LPO et l'ADENA (22 ragondins pour la saison).

**Résultats de la régulation
ragondin/rat musqué sur la RNN du Bagnas
saison 2014-2015**



➤ **Perspective saison 2015-2016**

Pour la saison 2015-2016, un arrêté préfectoral (N°DDTM34-2015-09-05379) unique a été pris permettant la régulation des sangliers, ragondins par cage et tirs d’octobre 2015 à septembre 2016.

Depuis décembre 2015, les observations hebdomadaires traduisent la présence de sangliers dans la réserve. Les cages sont fonctionnelles mais aucun sanglier n'a été capturé.

Au 18 décembre 2015, 33 ragondins ont été tués.

Lutter contre les espèces envahissantes et réguler la population de sangliers			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
IP10/CS10/IP11	I1	58j	5j

2. Entretien et renaturer le site, limiter les pollutions et les risques d'incendies

Bâtiments

Les travaux sur le bâti se sont poursuivis cette année. Le détail des coûts et financements est consultable en dernière partie du rapport d’activité.

➤ **Au Grand Bagnas**

Les travaux du pont de Koch se sont achevés avec la pose des garde-corps de sécurité.



Pont de koch avec gardes corps

L'ADENA a également fait intervenir l'entreprise SALA pour la remise en état d'un chemin du Grand Bagnas.

➤ **Au domaine du Grand Clavelet**

La maison du garde (emménagement du garde le 01/06/2015) a été restaurée



Avant

Après

Les travaux de rénovation de la maison du garde en maîtrise d'ouvrage directe du Conservatoire du Littoral ont nécessité une disponibilité presque quotidienne de l'équipe pour l'établissement des devis et le suivi des entreprises sur le terrain vis-à-vis des enjeux écologiques à respecter.

➤ **Au domaine du Petit Clavelet**

Un travail de concertation a été engagé entre le Conservatoire du Littoral, la mairie d'Agde et l'ADENA pour conventionner l'occupation du domaine du Petit Clavelet par les brigades équestre et environnement de la mairie.

Plusieurs réunions se sont tenues concernant l'usage des bâtiments, des terres et la participation des brigades à la gestion de la réserve (surveillance). Concernant le volet pâturage, la convention est en cours de finalisation et sera signé début 2016 (cf action IP9). Concernant le volet bâti, un accord a été trouvé concernant la démolition et la restauration de certains bâtiments. Le chiffrage est en cours.

➤ **A Maraval**

Un travail de concertation a été engagé entre le Conservatoire du Littoral, la mairie d'Agde et l'ADENA pour étudier le devenir des bâtiments autour de la cheminée de Maraval. Dans un premier temps, le puits a été sécurisé par la ville d'Agde afin de limiter les risques de pollution de la nappe astienne.

Travaux d'entretien de la végétation

Dans le cadre de la co-gestion de la réserve, la CAHM a renouvelé son soutien pour la fauche des chemins du Grand Bagnas et pour réaliser des travaux de débroussaillage et d'élagage de la végétation entourant les bâtiments du Grand Clavelet.

L'équipe s'est également chargée en interne de divers travaux d'entretien comme le défrichage des bâtiments de Maraval, la remise en état de certaines pistes et le débroussaillage de l'aire d'observation.

Nettoyage régulier du site et de ses abords

Le nettoyage régulier de la réserve et de ses abords s'est poursuivi.

De manière régulière, l'équipe de l'ADENA nettoie l'aire d'observation, la RD612, le chemin du Domaine et le secteur de Maraval.

En fin de saison, l'équipe réalise également un nettoyage complet des dunes.



Une quinzaine de dépôts de déchets sont traités chaque année. En août, un dépôt conséquent de déchets (frigo, plastique...) a été déversé dans la longe et a été nettoyé par la ville d'Agde et l'ADENA.

Dépôt de déchets dans la longe

Prévention des incendies

En début d'automne (fin septembre, début octobre), la réserve et sa périphérie ont été victime de 5 départs de feu dont un conséquent dans la nuit du 28 au 29 septembre qui a brûlé 5 ha environ de terrain dans la réserve. Une plainte a été déposée en gendarmerie afin de signaler ces départs de feu. En parallèle, l'ADENA a conjointement organisé avec la brigade environnement des patrouilles en soirée autour de la Réserve (cf action SP2).



Localisation des incendies

Entretien et renaturer le site, limiter les pollutions et les risques d'incendies			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
CI1/IP12/IP13/SP1	--	54j	--

3. Veille environnementale

La veille environnementale s'est portée sur deux dossiers en 2015 :

- Etude de l'impact des travaux menés par SNCF Réseau sur la ligne de chemin de fer qui traverse la réserve et visite du chantier
- Bilan des enjeux chiroptères et hirondelles liés aux bâtiments du Petit Clavelet et de Maraval dans le cadre du projet de restauration - démolition

Veille environnementale			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
MS1	L1	3j	1j

4. Maîtriser la fréquentation

Surveillance et police de la nature

Nathalie GUENEL, chargée d'études scientifiques, sera assermentée garde de réserve en début d'année 2016. Des surveillances en binôme avec le garde actuel, Mathieu LOGNOS, ont été mises en place ainsi qu'avec la brigade environnement d'Agde sur la réserve et ses abords. Au 18/12,

sept patrouilles (hors opérations communes en dune) ont été menées en binôme en journée, soirée et week end. Les secteurs principalement surveillés sont le secteur dunaire, la zone sud de la réserve, l'aire d'observation, les limites nord et ouest de la réserve (st michel et longe) Maraval, le Pairolet et les sept fonts.

Installation d'un garde au Grand Clavelet

Depuis le 01/06/2015, Mathieu Lognos (garde assermenté) habite le domaine du Grand Clavelet. Ceci assure une présence quasi-permanente sur le site. Depuis juin, c'est une dizaine d'interventions qui se sont déroulées en dehors des horaires d'ouverture de la réserve (récupération d'oiseaux blessés, intervention suite à la dégradation d'une barrière, appel de la brigade environnement suite à la capture d'une tortue, ...).

Fréquentation sauvage des milieux dunaires

Suite à la volonté du comité consultatif de 2013 de limiter la fréquentation des milieux dunaires du Bagnas et suite à la concertation initiée courant 2014 avec l'ensemble des services de police concernés, l'année 2015 a pu permettre de concrétiser des premières actions.

Deux opérations coup-de poing se sont déroulées en intersaison avec l'ensemble des services de police : Police Municipale Agde et Marseillan, Police Nationale Agde, gendarmerie, ONCFS, CAHM, gardes de la réserve avec le partenariat du TGI Béziers, DDTM, DREAL, CDL.

La première opération a eu lieu le 02/04/2015. Elle a permis l'intervention d'une quarantaine d'agents et de verbaliser douze personnes sur les 13 contrôlées en infraction. Une opération programmée en mai n'a pas eu lieu faute de moyens humains disponibles.



Opération du 02 avril

La seconde opération a eu lieu le 16/10/2015 et a également permis la verbalisation de 11 personnes.

Une communication importante (radio, journaux) a été associée à ces deux opérations. Lors de la première, une communication a été menée en amont de l'opération afin de "prévenir" l'action. Dans les deux cas, un article a été repris dans les différents journaux locaux à l'issue de l'opération.

Parallèlement, la Brigade équestre de la ville d'Agde a augmenté ces patrouilles sur les dunes du Bagnas en saison estivale afin d'augmenter la surveillance du secteur.

Bilan des infractions

En 2015, le garde a rédigé 9 timbres amendes : 7 pour circulation piétonne interdite (4 lors des opérations conjointes en dune, 1 sur Maraval et 1 en dune), 1 pour dépôt de déchets et 1 pour atteinte aux végétaux.

1 dépôt de déchet a également été constaté et a fait l'objet d'un PV de constatation.

Amélioration de la signalétique réglementaire de la réserve

Dans un souci de lisibilité réglementaire, l'équipe de l'ADENA a poursuivi sa démarche d'amélioration de la signalétique réglementaire.

Dans le secteur littoral, des panneaux réglementaires avec notification de l'amende encourue ont été placés tous les quarante mètres. Ainsi, 6 nouveaux panneaux ont été placés en zone dunaire. Ces panneaux sont régulièrement dégradés et remplacés (une quarantaine).

La limite de chasse a également été mieux matérialisée au niveau de Maraval par la pose de 9 nouveaux panneaux pour la saison 2015-2016.

Par soucis de clarté et d'harmonisation, 8 nouveaux panneaux ont été installés (en remplacement d'anciens) à l'observatoire, au Grand Clavelet et au Petit Bagnas.

Concernant les accès à la réserve, certains secteurs ont été sécurisés : un portail a été posé à la bascule lors de la rénovation de la martelière et un câble a été installé au Petit Bagnas. De plus, les barrières de l'observatoire et du Grand Clavelet ont été renforcées.

Ci-contre, la cartographie des panneaux réglementant l'accès en réserve/ en Natura 2000 ou sur les terrains du Conservatoire du Littoral en décembre 2015.



Gestion des conflits de voisinage

Le conflit qui oppose l'ADENA et le Conservatoire du Littoral à M. Capion, propriétaire terrien en bordure de réserve, au sujet d'une servitude de passage, a occupé l'équipe de manière conséquente en 2015. Le désaccord est en partie réglé. Le Conservatoire du Littoral consultera en 2016 son service juridique afin de régler définitivement la question.

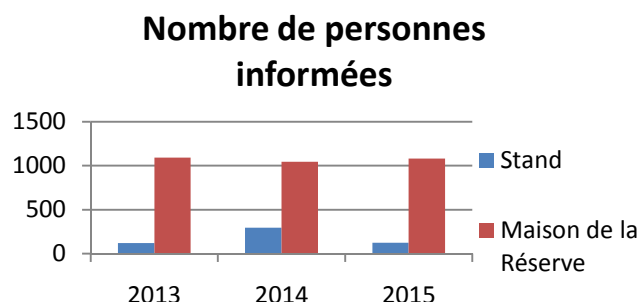
Maîtriser la fréquentation			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
SP2/SP3	J1	49	4

Accueillir et sensibiliser le public à la fragilité et aux richesses du site

1. Améliorer les prestations d'accueil et d'animation

Accueil à la maison de la réserve

En 2015, comme en 2014 et 2013, plus de 1000 visiteurs sont venus demander des renseignements à la maison de la réserve.



De plus, l'ADENA participe à différents forums locaux pour communiquer sur la réserve et sur l'association et quelques centaines de personnes supplémentaires sont ainsi informées annuellement.

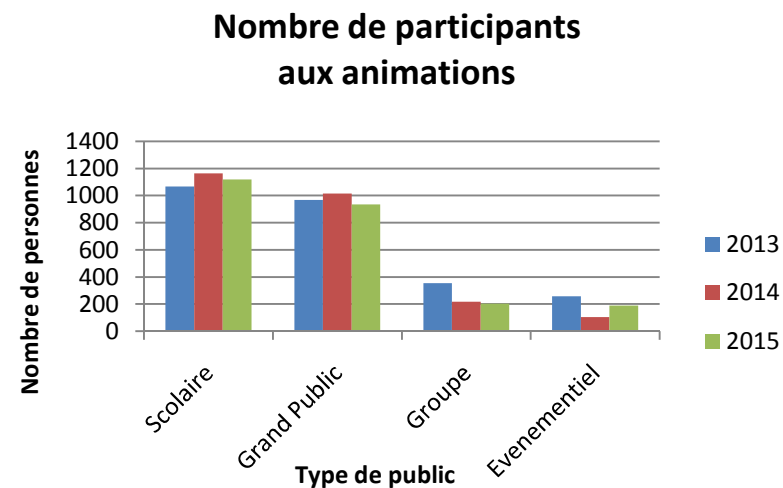
Afin d'améliorer la qualité de l'accueil à la maison de la réserve et pour nous aider à développer et structurer le volet animation, l'ADENA a recruté un service civique pour une durée de 8 mois (juin2015 - fev2016).

Par ailleurs, l'association a emprunté en avril 2015 au CPIE BT l'exposition "eau vu d'en haut" afin de diversifier l'offre pour les visiteurs à la maison d'accueil du Bagnas.



Enfin, la signalétique au niveau de la maison de la réserve a été retravaillée afin de faciliter la compréhension et le déplacement des visiteurs. 3 panneaux "maison du Bagnas" ont ainsi été installés.

Animations



2 500 personnes environ participent chaque année à des animations (animation sur la réserve, en classe, conférence...). Sur ces 2500 personnes, 2000 participent à des visites de la réserve.

➤ **Du côté du grand public...**

Les animations grand public se sont poursuivies cette année avec un programme spécialement riche sur la saison estivale de juillet à septembre. Ces animations permettent de découvrir la réserve et les sites alentours comme le mont saint loup.

Une nouvelle animation intitulée "jumelle et longue vue" a été proposée dans le programme d'automne et s'adresse à un public d'initié.

L'ADENA a poursuivi sa participation aux évènementiels nationaux (JMZH, Fréquence Grenouilles, Fête de la Nature...) et a piloté l'organisation d'une animation commune avec les collectivités locales et l'ARDAM pour les "40 ans du Conservatoire du Littoral" qui a permis au public de visiter 4 sites du CDL.

Enfin, une quarantaine de personnes a participé en décembre à une conférence sur les oiseaux migrateurs.

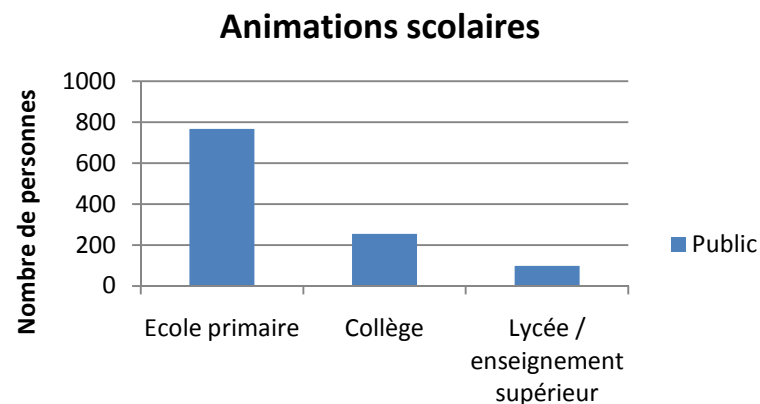


Animation au Mont Saint Loup

➤ **Du côté des scolaires...**

Les animations scolaires continuent de se développer notamment auprès des primaires et collèges. Le contenu de ces animations s'est enrichi en 2015 avec l'élaboration d'une mallette pédagogique sur la cistude d'Europe et le renforcement de l'animation libellule.

Une plaquette présentant les 11 modules pédagogiques que propose l'ADENA vient d'être éditée et sera courant 2016 largement diffusée auprès des établissements scolaires.



➤ Partenariats

L'ADENA poursuit ses partenariats avec les acteurs de l'éducation à l'environnement. L'association réalise notamment plusieurs animations avec le CPIE du Bassin de Thau et avec la CAHM.

L'ADENA développe aussi de nouveaux partenariats avec des groupes d'adultes comme le CLJ police nationale sur la saison estivale.

Suivi de fréquentation

Afin d'améliorer l'offre pédagogique à destination des scolaires, un questionnaire de satisfaction vient d'être rédigé et sera diffusé aux enseignants.



Animation scolaire

Améliorer les prestations d'accueil et d'animation			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
PA1/PA2/PA3	--	217	--

2. Aménager le site pour l'accueil du public

Le site naturel du Bagnas est pressenti comme une opportunité pour un espace d'accueil, outil de sensibilisation et d'animation pour la réserve elle-même, vitrine des espaces naturels du territoire et de leur politique de protection, élément d'un ensemble patrimonial et culturel s'articulant à l'échelle de la CAHM et au-delà. L'étude de « positionnement et de programmation pour un éco_projet d'accueil sur le site du Bagnas », a été réalisée en 2013-2014, sous maîtrise d'ouvrage CAHM, en partenariat avec la DREAL, le Conservatoire du Littoral, la mairie d'Agde et l'ADENA. Confiée au bureau d'étude « maîtres du rêve », elle a permis de quantifier le volet investissement au regard de la vocation des bâtiments, des aménagements extérieurs et sur les sentiers à réaliser, ainsi que le volet fonctionnement. Les dépenses sont estimées à 4.170.600 €HT d'investissement et 779 400 €HT d'études soit un total de 4 950 000 € HT.

En 2015, les discussions avec l'ensemble des partenaires institutionnels (Europe, Conservatoire du Littoral, Région, Département) ont permis de préciser les modalités de financement de ces travaux qui seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage CAHM, de valider ces dépenses en conseil d'Agglomération et de commencer à solliciter les aides. Dès 2016, suite au dépôt de l'ensemble des dossiers de demande de financement, la mission de maîtrise d'œuvre sera lancée pour réaliser l'étude APD/positionnement économique et programmer sur 2 à 3 années les travaux et aménagements.

Aménager le site pour l'accueil du public			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
E19/C13	--	9	--

3. Communiquer sur la réserve

Visites d'élus et de personnalités

L'inauguration de la maison du garde s'est tenue le 24 mars et a permis de réunir la plupart des partenaires de la réserve.

L'association a reçu début juin une partie des personnels des offices de tourisme du Cap d'Agde et de Marseillan-plage et du CPIE afin de leur faire découvrir le site et le programme d'animations pour leur permettre de répondre aux questions des visiteurs sur le Bagnas.

Début septembre, l'ADENA a reçu Charlotte Nouet, récemment nommée commissaire de la ville d'Agde afin de lui faire découvrir le territoire de la réserve et de lui présenter le partenariat engagé sur la problématique de fréquentation des dunes.

Communication dans la presse

Une quinzaine d'articles rédigés dans la presse locale ont permis de promouvoir les animations menées sur le site.

Plus largement, tout le long de l'année, le pole animation de la réserve travaille sur la communication avec les divers partenaires sur les animations grand public et l'organisation d'événementiels.



Midi libre janvier 2015

Mise en ligne d'un nouveau site Internet

L'ADENA travaille également à la création d'un site internet (bagnas.n2000.fr) hébergé par la pépinière Natura 2000 de l'ATEN. Ce site Internet vient d'être finalisé et permet de promouvoir la réserve et les animations que propose l'ADENA. Ce site intègre également le travail réalisé sur la valorisation géomorphologique du Bagnas (cf action PR2).

L'onglet "actualité" de ce nouveau site Internet, mis à jour régulièrement, remplace depuis le mois de novembre la plume du Bagnas qui était éditée de manière mensuelle.

Communiquer sur la réserve			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
CC1	A23/D14,15/ K11,12,13/L11	17	1

Coordonner l'ensemble des actions

1. Coordination et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion et du DOCOB

Action de coordination transversale permettant la gestion de la réserve et des sites Natura 2000.

2. Gestion du personnel

Personnel de la Réserve

L'année 2015 a été en partie bouleversée par le départ de Milène Filleux fin février et son remplacement en juillet par Julie BERTRAND mis à disposition par la CAHM. La période vacante a été gérée par l'équipe en place, notamment par Nathalie Guénel et par les administrateurs de l'association.

Depuis le 01/07/2015, l'équipe de l'ADENA est à nouveau complète et s'organise en 2 pôles encadrés par la conservatrice (Julie BERTRAND) :

➤ **Scientifique et technique**

Nathalie GUENEL : chargée d'études scientifiques

Mathieu LOGNOS : garde-technicien

Benoît VIBAREL : agent-technique mis à disposition par la CAHM

➤ **Accueil et sensibilisation du public**

Matthieu FAJON : animateur nature

Pascale TARBOURIECH : service civique (8 mois)

L'ensemble du personnel est à temps complet, soit 5 ETP dont 3 salariés de l'ADENA et 2 fonctionnaires mis à disposition par la CAHM et un service civique depuis le mois de juin en appui au pôle animation.

Formations

Le personnel a bénéficié de plusieurs formations :

- Matthieu FAJON : participation à la formation « création d'un site web Natura 2000 » du 15 au 17 décembre 2015

- Nathalie GUENEL : participation à 2 modules de formation du parcours "Concevoir, mettre en œuvre et valoriser des suivis d'espèces" du 19 au 23 janvier et du 16 au 20 février 2015.

- Mathieu LOGNOS : CACES 1 et 4 pour la conduite d'engins de chantier et commissionnement chasse en novembre 2015

Stagiaires

L'ADENA a encadré en 2015, 7 stagiaires de la 3^e au Master 2 pour un total de 52 semaines.

Mutuelle

La loi n°2013-50 du 14 juin 2013 prévoit la généralisation de la couverture santé obligatoire pour l'ensemble des salariés des entreprises au plus tard

le 1er janvier 2016. Dans ce cadre l'ADENA a proposé à ces salariés un contrat chez la mutuelle Humanis.

3. Gestion des données

La structuration des données d'inventaire et de suivis scientifiques des données de la réserve se poursuit. Elles sont en cours de saisie dans la base de donnée SERENA créée par L'association Réserve Naturelle de France. Ce travail conséquent permettra d'avoir à terme une base de données unique pour le Bagnas et compatible avec les bases nationales. Le partage et l'analyse des données seront ainsi facilités.

4. Partenariats

L'ADENA est membre de plusieurs réseaux de gestionnaires (RNF, Pôle relais lagunes méditerranéennes) et d'éducation à l'environnement (CPIE Bassin de Thau, COOPERE 34, GRAINE LR) et participe régulièrement aux assemblées générales, rencontres annuelles et réunions de travail.

Dans ce cadre, l'ADENA a notamment été présente au congrès de RNF/CEN à Dunkerque et au forum des gardes du littoral (CDL) à Marseille.

Dans le cadre du projet life ENVOLL en faveur des laro-limicoles, l'ADENA assiste aux réunions d'échange.

Enfin, l'ADENA est également membre de plusieurs comités de gestion et groupes de travail à l'échelle du territoire pour la rédaction et l'animation de documents de planification (PLU, SAGE, DOCOB, etc). L'ADENA a en particulier suivi cette année la révision du PLU et de l'AVAP de la ville d'Agde et le SRCE de la Région LR.

5. Achat et entretien dans une démarche éco-responsable

L'ADENA vient d'acquérir deux véhicules (un Duster neuf et une C3 d'occasion) et a cédé un ancien véhicule.

Coordonner l'ensemble des actions			
Code RNN	Code N2000	Nb jours RNN	Nb jours N2000
MS2/MS3/MS4/MS5/MS6	L1	318	27

DEGRE DE REALISATION DES ACTIONS

Objectifs à long terme	Objectifs du plan de gestion	Opérations	Code RNN	Code N2000	Degrés de réalisation	
Conserver les milieux lagunaires et les peuplements associés	Améliorer la qualité des eaux et gérer plus efficacement les niveaux d'eaux	Etudes du fonctionnement hydraulique et de la qualité de l'eau	EI 1	A11/A12/A22		
		Gestion hydraulique du site	IP 1	A13		
		Suivis des niveaux et de la qualité de l'eau	CS 1	A21		
		Suivis de la faune et de la flore aquatiques	CS 2	H17		
	Améliorer la capacité d'accueil des oiseaux	Suivis de l'avifaune	CS 3	H13/H14/H15/C14		
		Aménagements en faveur de la nidification des oiseaux	IP 2	C11/C12/C13		
		Renforcer la capacité d'accueil de la roselière pour la faune paludicole	Diagnostic et suivi de la roselière	CS 4	B11	
	Gestion de la roselière		IP 3	B12/B13		
	Conserver les zones humides d'eau douce et les peuplements associés	Permettre la constitution d'une population viable de cistude d'Europe sur le site	Poursuite de la réintroduction de la cistude d'Europe et gestion conservatoire de ses habitats	IP 4	D12/D13	
			Suivis de la cistude d'Europe et diagnostic de ses habitats	CS 5	D11/D13	
Conserver le peuplement d'amphibiens		Approfondissement de la connaissance des amphibiens du site et évaluation de l'état de la population de pélobate cultripède	CS 6	--		
		Gestion conservatoire des amphibiens	IP 5	--		
Permettre le développement des ripisylves et boisements		Gestion conservatoire des ripisylves et boisements	IP 6	E11/E12		
Améliorer la qualité des habitats dunaires, de la plage et des peuplements associés	Limiter la dégradation des milieux dunaires	Diagnostic des milieux dunaires et propositions d'un programme de protection et de restauration	EI 2	G11		
		Programme de protection et de restauration des milieux dunaires	IP 7	G12		
		Suivi des milieux dunaires	CS 7	G13		
	Permettre la constitution d'une laisse de mer sur la plage	Nettoyage écologique de la plage	IP 8	G14		

Objectifs à long terme	Objectifs du plan de gestion	Opérations	Code RNN	Code N2000	Degrés de réalisation
Maintenir les milieux herbacés ouverts et les peuplements associés	Conserver les milieux herbacés ouverts	Gestion conservatoire des milieux bocagers	IP 9	F11/F12/ F13/F14	
		Suivi des milieux herbacés ouverts	CS 8	F15	
Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et historique du site	Compléter les connaissances sur des taxons peu connus	Recherche ciblée d'odonates	EI 3	H11	
		Complément d'inventaire sur les chiroptères	EI 4	H12	
		Inventaire des reptiles	EI 5	--	
		Inventaire des bryophytes, lichens et champignons	EI 6	--	
	Vérifier la présence des habitats et espèces patrimoniales recensés et évaluer leur état de conservation	Suivi des espèces patrimoniales du site	CS 9	H16	
		Mise à jour de la cartographie des habitats	EI 7	L12	
		Évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces patrimoniales	EI 8	L12	
Améliorer les connaissances sur l'histoire du site	Amélioration de la connaissance historique du site	PR 1	--		
Maintenir l'intégrité du site	Lutter contre les espèces envahissantes et réguler la population de sangliers	Prévention et lutte contre les espèces envahissantes	IP 10	I11/I12	
		Veille, suivi et cartographie des espèces envahissantes	CS 10	I11/I12	
		Régulation du sanglier	IP 11	I12	
	Entretien et renaturer le site, limiter les pollutions et les risques d'incendies	Entretien régulier des chemins, haies et bordures des domaines	IP 12	--	
		Nettoyage régulier du site et de ses abords	IP 13	J15	
		Démolition, restauration, entretien du bâti	CI 1	--	
		Prévention des incendies	SP 1	--	
		Veille environnementale	MS 1	L14	
	Maîtriser la fréquentation	Renforcement du gardiennage et coordination de la surveillance avec les différents services de police	SP 2	J11	
		Amélioration de la signalétique réglementaire et fermeture d'accès	SP 3	J12/J13 /J14	
	Suivre l'évolution du site	Suivi de l'évolution des paysages et des indices de changement climatique	CS 11	--	

Objectifs à long terme	Objectifs du plan de gestion	Opérations	Codes RNN	Codes N2000	Degrés de réalisation
Accueillir et sensibiliser le public à la fragilité et aux richesses du site	Améliorer les prestations d'accueil et d'animation	Amélioration de l'accueil du public à la maison de la réserve	PA 1	--	
		Renforcement et diversification de l'offre de découverte et de sensibilisation	PA 2	--	
		Suivi de fréquentation et étude des attentes du public	PA 3	--	
	Aménager le site pour l'accueil du public	Définition d'un projet d'accueil du public sur le site du Bagnas	EI 9	--	
		Travaux d'aménagement du domaine du Grand Clavelet pour l'accueil du public	CI 2	--	
		Installation d'un observatoire au Grand Bagnas	CI 3	--	
		Aménagement de sentiers d'interprétation	CI 4	K14/K15	
	Communiquer sur la réserve	Communication sur le site	CC 1	A23/L11 D14,15 K11,12,13	
Coordonner l'ensemble des actions	Planifier la gestion du site	Coordination et suivi de la mise en œuvre du plan de gestion	MS 2	L11/L12/ L13	
	Travailler avec les différents partenaires	Renforcement des partenariats	MS 3	D15	
	Gérer l'équipe	Gestion du personnel	MS 4	--	
	Gérer les données	Structuration, informatisation et transfert des données	MS 5	L11	
	Disposer des équipements nécessaires à la gestion du site	Achat et entretien des équipements dans une démarche éco-responsable	MS 6	--	

0%	<25%	25-50%	51-75%	76-99%	100%

COMPTES PROVISOIRES DE LA RESERVE 2015 (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)

DEPENSES		Montant (€)	RECETTES		Montant (€)
60	Achats	19921	70	Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	
	dont étude dunaire	9193		Animations principalement	11185
61	Services extérieurs	28899			
	dont chemin et marclière	19272	74	Subventions d'exploitation	
62	Autres services extérieurs	38835		Fonctionnement	139892
	dont personnel extérieur à l'association			DREAL (2,40 ETP)	114892
	Conservatrice mise à disposition par la CAHM	22000		Natura 2000 (0,25 ETP)	8000
	Service civique	2332		Conseil Général (soutien à l'éducation à l'environnement)	6000
				Ville d'Agde (soutien à l'éducation à l'environnement)	11000
63	Impôts et taxes	1820		Investissements	24749
64	Charges de personnel	126168		DREAL (chemin et marclière)	15418
	personnel permanent (3ETP+2/12)	123188		DDTM (étude dunaire)	7331
	(dont prime de rupture conventionnelle 9247)			CAHM (étude dunaire)	2000
	stagiaire (6 mois)	2980			
65	Autres charges de gestion courante	472	75	Autres produit de gestion courante	10569
				location terres agricoles (CDL)	6558
				mécénat Lyonnaise des eaux	3000
				cotisations adhérents, dons	1000
67	Charges exceptionnelles	1307	76	Produits financiers	3000
			77	Produits exceptionnels (autres que 777)	1769
68	Dotations aux amortissements	20717	777	Quote-part subvention d'investissement	19212
			78	Reprise sur provisions	13000
			79	Transferts de charges	1418
	classe 2 - Immobilisations	14189		classe 1 - Subventions couvrant des immobilisations	Néant
	Barrières du pont et Citroën C3 (occasion)			Autofinancement AUENA	21534
Total des charges		252328	Total des produits		252328

ETUDES ET TRAVAUX MENES SUR LE SITE DU BAGNAS EN 2015

Hormis les travaux de la maison du garde, l'ensemble des travaux et études ont été portés en maîtrise d'ouvrage ADENA.

Actions	Montant total (€)	Etat (€)	CDL (€)	CAHM (€)	ADENA (€)
Pont de Koch (gardes corps) (CI1)	6 648				6 648,00 (100%)
Création des mares aux pélobates (IP5)	941				941 (100%)
Remise en état chemin GB8 (IP12)	3 264	2611,20 (80%)			652,80 (20%)
Rénovation martelière bascule (IP1)	16 008	12806,40 (80%)			3 201,60 (20%)
Maison du garde (CI1) Montant total 2013-2015 : 195 478 €	27 310		27 310 (100%)		
Etude dunaire (EI2)	9 330,62	7 330,62 (80%)		2 000 (20%)	
TOTAL (€)	63 501,62	22 748,22	27 310	2000	11 443,40

SOUTIEN HUMAIN DES PARTENAIRES ET BENEVOLES A LA GESTION DU SITE

Personnes/structures	Actions réalisées
Bénévoles adhérents de l'ADENA	- comptabilité, gestion des cotisations et des salaires - permanences pour l'accueil du public
CAHM (co-gestionnaire)	- mise à disposition d'un agent technique - soutien du service espace vert pour les travaux de fauche de chemins et de débroussaillage du domaine
Mairie d'Agde (co-gestionnaire)	- nettoyage différencié de la plage / fabrication de panneaux réglementaires - surveillance régulière par les brigades équestre et environnement
Bagueurs bénévoles agréés par le MNHN	- bagueage de passereaux en migration

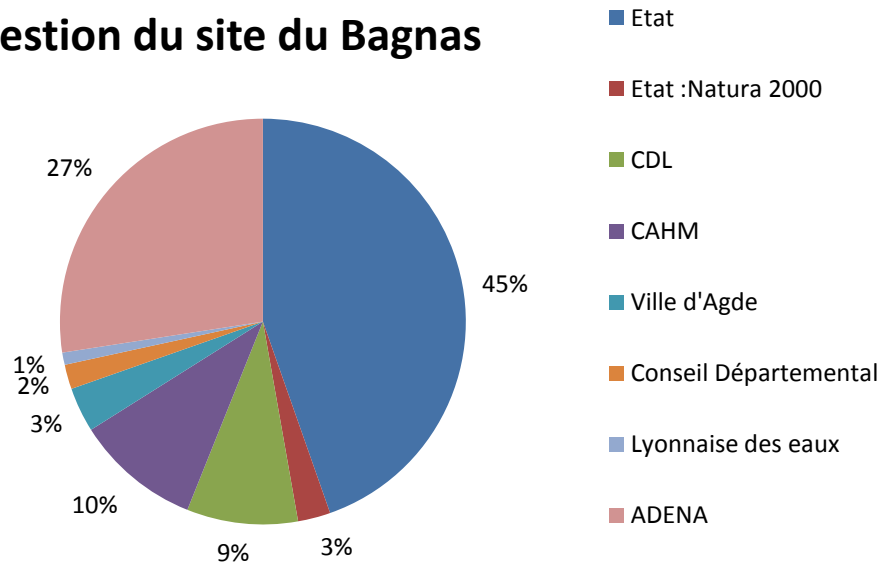
Au soutien financier, s'ajoutent la mise à disposition de personnel et d'équipements à l'ADENA par les partenaires et le bénévolat des adhérents de l'ADENA. Cette aide est difficile à quantifier (hormis l'agent mis à disposition par la CAHM) mais il est important de le mentionner.

COUT DE GESTION DU SITE DU BAGNAS

Si l'on ajoute aux dépenses du compte provisoire de la réserve, les travaux de la maison du garde financés par le Conservatoire du Littoral et le salaire de l'agent mis à disposition par la CAHM, le coût de la gestion du site du Bagnas en 2015 s'élève à **308 418 €**.

Le tableau et le graphique ci-dessous présentent la contribution de chaque partenaire à la gestion du site.

Répartition des ressources de gestion du site du Bagnas

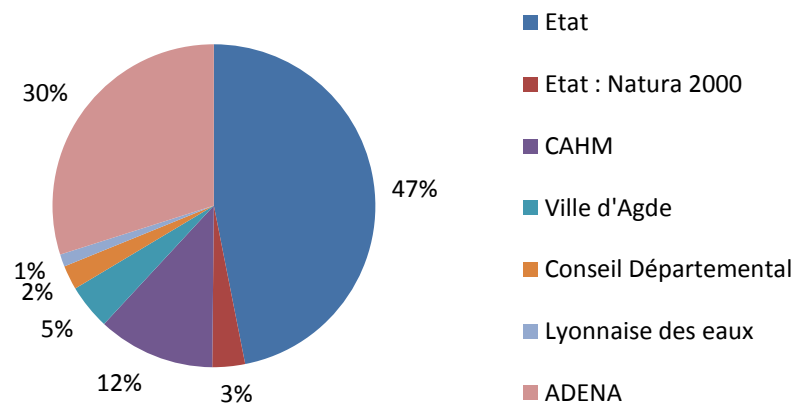


Origine des ressources	Montant en €
Etat	137 641
Etat : Natura 2000	8 000
CDL	27 310
CAHM	30 791
Ville d'Agde	11 000
Conseil Départemental	6 000
Lyonnaise des eaux	3 000
ADENA	84 676
TOTAL	308 418

Le tableau et les graphiques ci-dessous présentent le coût en fonctionnement et en études et travaux de la gestion du site du Bagnas.

Origine des ressources	Fonctionnement	Etudes et Travaux	Total
Etat	114 892	22 749	137 641
Etat : Natura 2000	8 000		8 000
CDL		27 310	27 310
CAHM	28 791	2 000	30 791
Ville d'Agde	11 000		11 000
Conseil Départemental	6 000		6 000
Lyonnaise des eaux	3 000		3 000
ADENA	73 233	11 443	84 676
TOTAL	244 916	63 502	308 418

Fonctionnement



Etudes et Travaux

